

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 78 (1952)  
**Heft:** 26

**Artikel:** Valeur des traditions architecturales dans le protestantisme  
**Autor:** Grosgruin, Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-59014>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les quinze jours

**Abonnements :**  
 Suisse : 1 an, 24 francs  
 Etranger : 28 francs  
 Pour sociétaires :  
 Suisse : 1 an, 20 francs  
 Etranger : 28 francs  
 Pour les abonnements  
 s'adresser à :  
**Administration**  
 du « Bulletin technique  
 de la Suisse romande »  
**Librairie Rouge & Cie**  
 S. A., Lausanne  
 Compte de chèques postaux II. 5775, à Lausanne  
 Prix du numéro : Fr. 1.40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Latelain, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; H. Matti, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurtin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgenet, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 478, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

## Tarif des annonces

Le millimètre  
(larg. 47 mm) 24 cts

Réclames : 60 cts le mm  
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces  
répétées

## Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale, Tél. 223326  
Lausanne et succursales

**SOMMAIRE : Valeur des traditions architecturales dans le protestantisme**, par CLAUDE GROSGURIN, architecte. — **BIBLIOGRAPHIE**. — **SERVICE DE PLACEMENT**. — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE**. — **DOCUMENTATION DU BATIMENT**. — **NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES**.

Supplément: « Bulletin S. I. A. » n° 2.

## VALEUR DES TRADITIONS ARCHITECTURALES DANS LE PROTESTANTISME

par CLAUDE GROSGURIN, architecte

Le *Bulletin technique de la Suisse romande* a montré à plusieurs reprises l'intérêt qu'il portait au problème débattu du plan d'église, et en particulier du temple protestant. Nos lecteurs se souviennent des articles de MM. Marcel Muller et Jacques Béguin<sup>1</sup>. A lire le numéro que la revue *Das Werk*<sup>2</sup> a consacré à ce sujet, il apparaît que le débat se poursuit et que nous sommes en présence de deux tendances distinctes:

M. Otto Senn, dans *Das Werk*, demande que l'architecture du temple réponde à sa fonction; cette fonction est essentiellement le rassemblement des croyants; c'est ce rassemblement qu'il faut exprimer par un groupement concentrique, aboutissant à un plan circulaire ou polygonal.

D'autres insistent plus sur l'atmosphère que sur la commodité et donnent plus d'importance aux sacrements qu'à l'assemblée elle-même, intention qui se trouve mieux exprimée par un chœur ouvert sur une nef.

Les deux tendances d'ailleurs s'appuient légitimement l'une et l'autre sur une tradition plusieurs fois séculaire. Notre propos est d'examiner cette tradition et de montrer quels enseignements on peut valablement en tirer.

\* \* \*

Nous voudrons dissiper tout d'abord une confusion: on invoque les premiers temples construits par les réformés

français au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle pour démontrer que le temple dépourvu d'un chœur, et disposant les bancs autour d'une chaire centrée est conforme au génie du protestantisme. C'est méconnaître l'histoire de la Réforme et les conditions dans lesquelles les premiers édifices réformés furent construits en France.

Prenons l'exemple du temple de Charenton, construit en 1623, dont nos lecteurs trouveront le plan dans l'article de M. Marcel Muller paru dans notre numéro 8/1944. Le problème avait été de bâtir là, sur un terrain imposé, en dehors de Paris, un temple unique, le seul qui fut autorisé pour toute l'Eglise réformée de Paris, et sous Louis XIII! On sait qu'après la mort d'Henri IV, l'Edit de Nantes est interprété d'une manière de plus en plus restrictive, et que «les lieux d'exercice ou temples, que ceux de la Religion Prétendue Réformée ont permission de bâtir, doivent être sans élévation, capables seulement de les contenir. Ils ne doivent pas être faits en forme d'églises, ...» etc. Ces conditions expliquent le caractère de simple et vaste auditoire du temple de Charenton, ses deux larges galeries superposées accomplissant le tour complet de la salle rectangulaire, la disposition des bancs centrés vers la chaire, située elle-même dans le grand axe, et assez avancée vers le milieu de la longueur. L'édifice était sans prétention.

Mais il est loin d'être prouvé que cette simplicité ait été voulue. En effet, voici dans quels termes le pasteur Dumoulin, principal animateur de l'Eglise réformée de Paris au début du XVII<sup>e</sup> siècle, répondait à des critiques faites à propos du temple de Charenton: «C'est une faible objection que nous

<sup>1</sup> B. T. S. R., N° 23/1937, 8/1944 et 11/1950.

<sup>2</sup> Das Werk, N° 2/1952.

font nos adversaires quand ils nous opposent la grandeur et beauté de leurs temples, et comparent les lieux où nous prêchons à des granges ou à des nids à rats. L'Eglise est une imitation du ciel non à cause que les temples ont des voûtes azurées et marquetées d'estoiles, mais à cause que le soleil de l'Evangile y reluit. *Nous ne condamnons pas les temples magnifiques, et voudrions qu'il nous fust permis de prescher ès grands temples du Royaume.*<sup>1</sup>

Cependant le temple de Charenton a servi de modèle, du moins dans sa disposition générale, à toute une série de temples bâtis au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'Eglise française réformée de Koenigsberg, l'Eglise du Saint-Esprit à Berne, le temple de la Fusterie à Genève, et même un certain nombre d'églises luthériennes. Il semble donc que le temple de Charenton ait fait naître une tradition qui se serait établie dans l'oubli de son origine réelle. Mais la prédication étant l'élément essentiel du culte protestant du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce parti de plan convenait tout à fait.

\* \* \*

Il est intéressant d'étudier ce qui se passait en Suisse dans la même période, puisque dans notre pays les réformés n'e-

rent pas à subir ces contraintes. Cette étude est grandement facilitée par la collection «Die Kunstdenkmäler der Schweiz» publiée par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, et à laquelle sont empruntés les clichés des figures 1 à 8. On voit apparaître, dans une première période allant de la Réforme jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des églises de village, fort peu différentes des églises antérieures à la Réforme. Par exemple, on ne trouvera pas de différence entre les églises argoviennes d'Unterkulm (fig. 2) datant de 1500 environ, et de Reinach (fig. 3) de 1529. Cette dernière est la plus ancienne des églises construites sous l'influence bernoise après la Réforme, et elle est probablement la plus ancienne église du protestantisme. Dans les années qui suivront, le chœur s'élargira progressivement jusqu'à être complètement ouvert sur toute la largeur de la nef (fig. 4 et 5).

A cette époque, les villes réformées de Suisse utilisent des églises médiévales, qui conviennent au culte réformé moins par ce qu'elles lui offrent de commode et de bien adapté, que par ce qu'il y trouve de dignité et de grandeur. C'est le cas, par exemple, dans l'église d'Aarau, qui est digne de mention en raison de son jubé, miraculeusement conservé et assurément inutile. Ce qui montre qu'avec le mot fonction, tout n'est pas dit (fig. 4).

Dès la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est un tout autre type que l'on voit apparaître : une série d'églises plus grandes que les églises villageoises construites dans la période

Fig. 1.  
Intérieur de l'église d'Aarau.

Les clichés des figures 1, 2 et 3 sont  
empruntés à l'ouvrage  
«Die Kunstdenkmäler des Kantons Aargau»,  
tome I, par Michel Stettler.

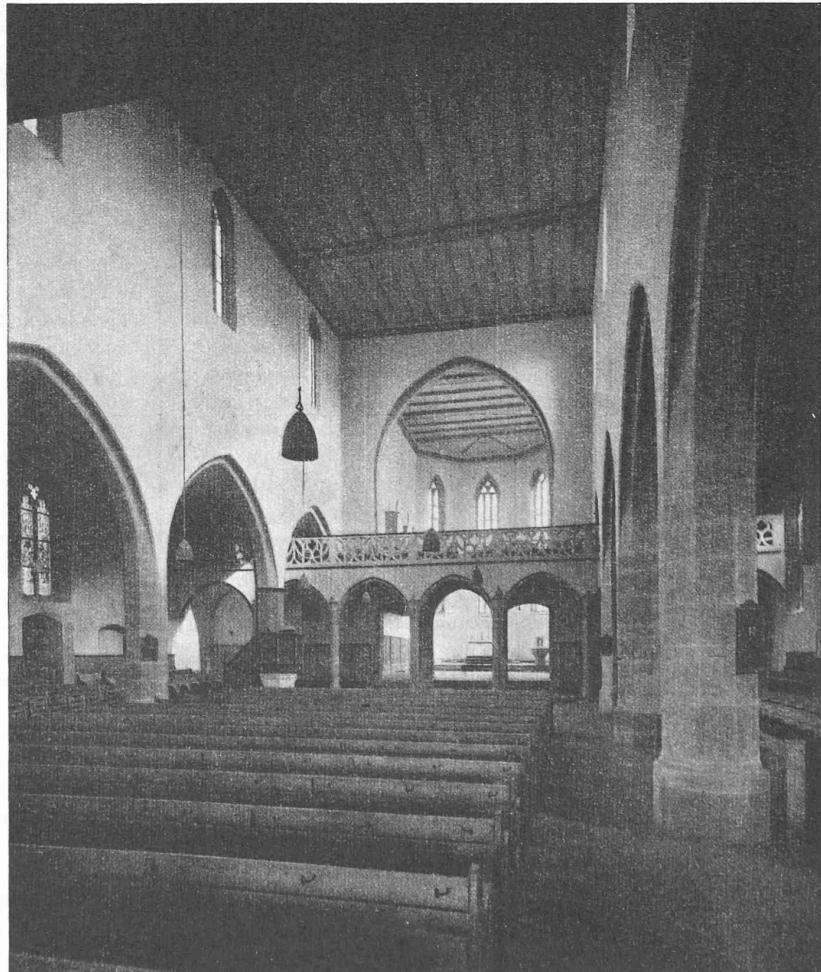


Fig. 2.  
Eglise d'Unterkulm (Argovie),  
de 1500 environ.

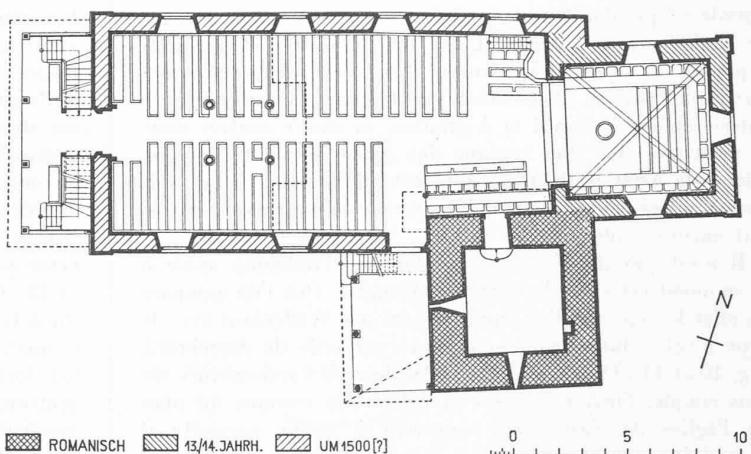


Fig. 3.  
Eglise de Reinach (Argovie), de 1529  
(agrandie au XVIII<sup>e</sup> siècle); probable-  
ment la plus ancienne église construite  
en Suisse pour le culte réformé.

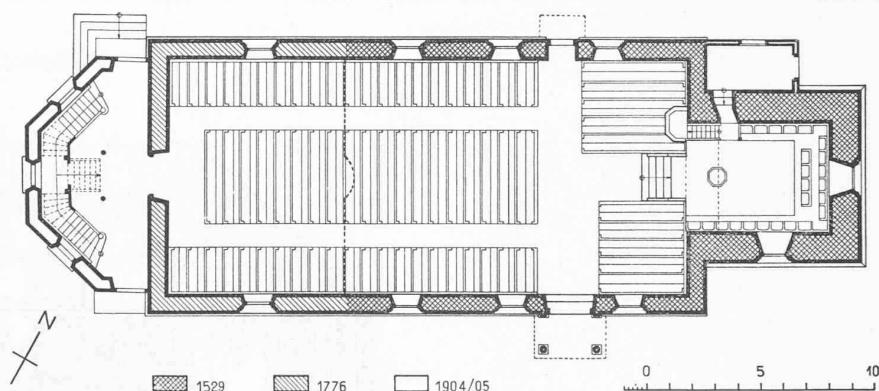


Fig. 4.  
Eglise de Rafz (Zurich), de 1585. La  
partie ouest de la nef, ainsi que les  
galeries, datent de 1708.

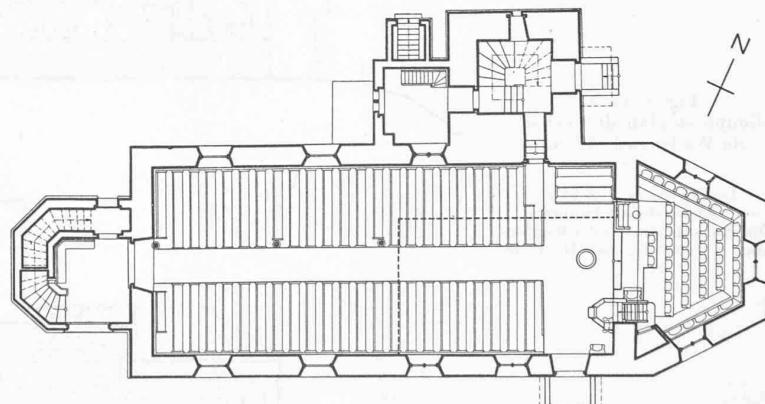
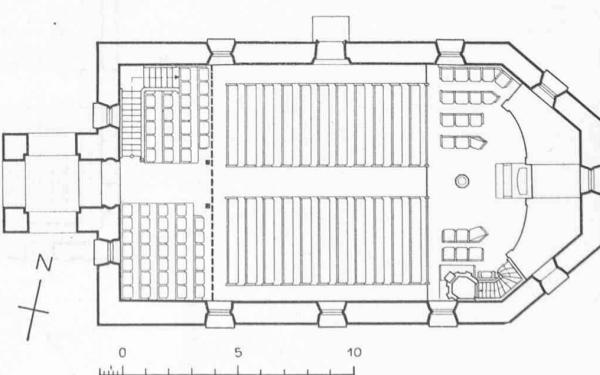


Fig. 5. — Eglise de Schönenberg (Zurich), datant de 1702, pos-  
sédant un chœur en demi-hexagone ouvert sur toute la largeur  
de la nef; elle représente un type très répandu en Suisse à cette  
époque.



initiale et que l'on trouve en Suisse dans quantité de bourgs, de chefs-lieux de district. L'une des premières et des plus typiques est celle de Wädenswil (fig. 6, 7, 8). Elle est caractéristique par sa disposition en largeur, son importante galerie en fer à cheval et à gradins, sa chaire centrée dans le petit axe. Le plan typique des églises de cette époque, allant de 1760 à 1845 environ, est en largeur ; il est soit rectangulaire, soit rectangulaire avec un ou deux avant-corps, soit encore ovale.

Il n'est pas difficile de constater que l'influence subie à ce moment est celle du baroque allemand. Que l'on compare en effet le type d'église représenté ici par Wädenswil avec le type d'église luthérienne représenté par celle de Sarrebrück (fig. 10 et 11). On verra que si à Wädenswil l'architecture est plus simple, l'inspiration est la même. Un examen du plan de l'église de Sarrebrück montrera à quelle nécessité il répondait : nous verrons face à face deux pôles : l'un, la loge seigneuriale ; l'autre, le groupement constitué par les orgues dominant la chaire dominant à son tour l'autel. L'axe de

la composition est le petit axe, de manière à donner à la loge seigneuriale une position à la fois centrale et proche de la chaire. La première église de ce type est celle de la Garnison à Potsdam, datant de 1731 (fig. 9) et caractéristique par ses deux galeries, sa loge royale en face du groupement orgue-chaire-autel. Ce principe aboutira à des plans en té, en croix grecque, en ellipse ; à des plans radiaux, tréflés, circulaires et en polygone régulier, non seulement en Allemagne, mais dans les pays scandinaves. Le chef-d'œuvre de cette période est la Frauenkirche de Dresde (1738) (fig. 12 et 13). On n'en contestera cependant pas le caractère profane, dû à la prépondérance des grandes orgues, à des gradins et à quatre galeries circulaires superposées, dont la première est formée de loges réservées à la noblesse, interrompues seulement au droit du chœur, et accessibles par quatre escaliers monumentaux. Ainsi, le plan circulaire a été adopté au XVIII<sup>e</sup> siècle en raison de la manière dont il favorisait non seulement la prédication, mais aussi l'audition des cantates, et dont il met en évidence la loge royale ou principière.

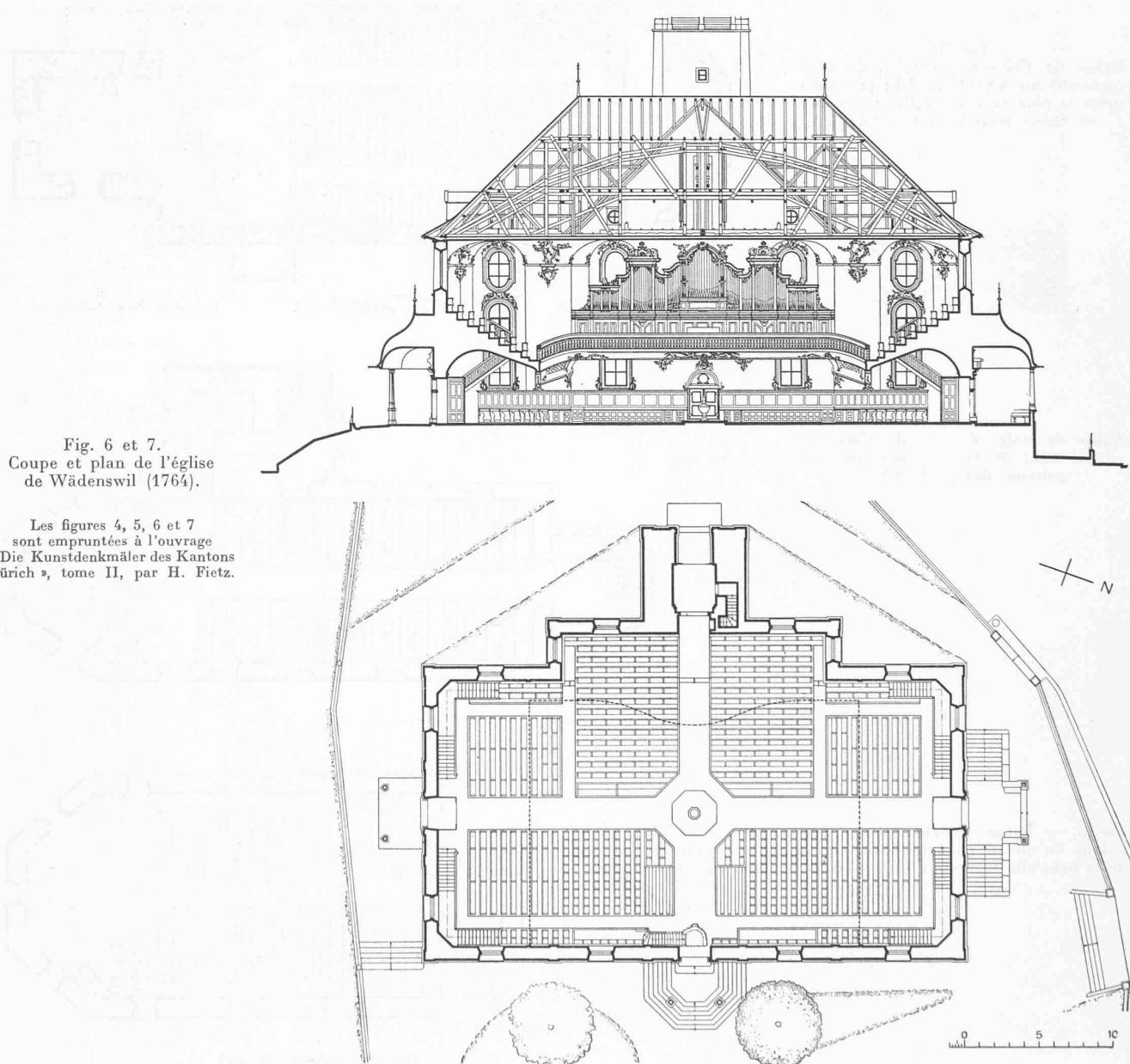


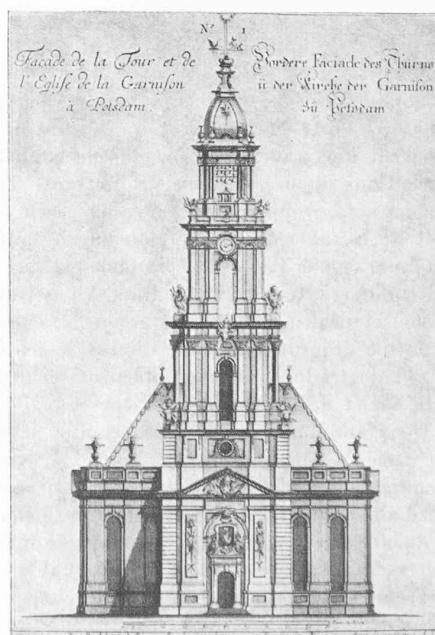
Fig. 6 et 7.  
Coupe et plan de l'église  
de Wädenswil (1764).

Les figures 4, 5, 6 et 7  
sont empruntées à l'ouvrage  
« Die Kunstdenkmäler des Kantons  
Zürich », tome II, par H. Fietz.



Fig. 8. — Vue intérieure de l'église de Wädenswil (1764).

Fig. 9. — Façade sud de l'église de la Garnison, à Potsdam, construite par l'architecte Gerlach entre 1731 et 1735, sous Frédéric-Guillaume Ier. C'est le type même de l'église luthérienne du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a exercé une influence sur les églises réformées construites en Suisse à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.





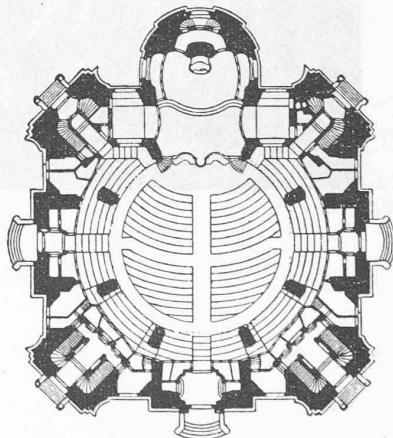
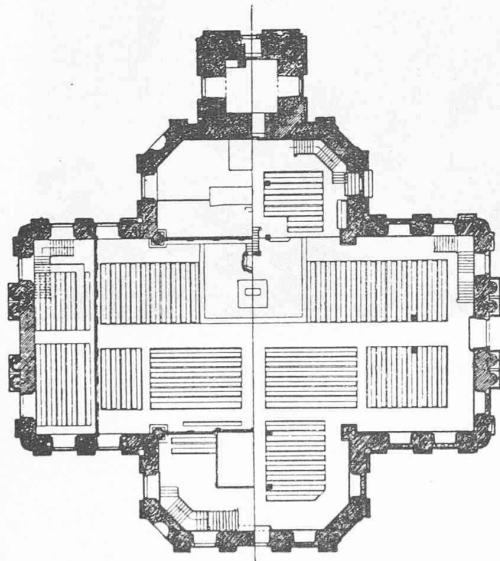
A gauche :

Fig. 10 et 11.  
Vue et plan de la Ludwigskirche, à Sarrebrück, projetée en 1758, achevée en 1775 par Friedrich Joachim Stengel. Eglise luthérienne en croix grecque ; on remarque sur le plan la loge seigneuriale, réplique de la chaire et de l'autel.



A droite :

Fig. 12 et 13.  
Vue et plan de la Frauenkirche, à Dresde, chef-d'œuvre de Georg Bähr, réalisée entre 1726 et 1738. Avec ses quatre galeries superposées, elle peut contenir 3600 personnes.



Nous sommes loin des préoccupations des partisans actuels du plan circulaire ; et l'on voit qu'ils sont mal fondés à s'appuyer sur une tradition à l'origine de laquelle on trouve des conceptions opposées à leur propre idéal. Certes, il y a dans ce désir de grouper l'assistance en cercle autour de la chaire et de la table de communion une intention louable : on veut insister sur l'idée de communauté (fig. 19). Cependant, la communauté n'est pas limitée à l'assistance, elle est universelle, et l'église est ouverte à tous. On peut reprocher à cette forme de groupement de donner le sentiment d'être observé, et de traduire une volonté inconsciente sans doute de limitation et de contrôle.

C'est pourquoi un parti allongé tel que celui de l'église Auf der Steig, à Schaffhouse (fig. 14 et 15), œuvre contemporaine parente de celles du XVII<sup>e</sup> siècle en Suisse, représente, au regard de la foi réformée, une valeur incontestable : la première place y est donnée aux témoignages de la Révélation (Bible et sacrements) et non à l'élément humain. De même, les intentions de l'auteur de la récente chapelle de Malley (Lausanne) (fig. 16, 17 et 18) sont parfaitement claires :

table de communion et croix dégagées au bout d'une allée centrale, et accusées par une certaine convergence du plan n'allant toutefois pas jusqu'au vis-à-vis. Cette solution représente peut-être le juste milieu propre à recueillir l'adhésion des tenants des deux thèses, et il serait intéressant de la voir appliquée à un édifice plus vaste.

Gaudet a pu écrire que le temple protestant n'existe pas, entendant par là qu'il ne s'est jamais affirmé par une forme de composition qui lui appartienne en propre. Comme on vient de le voir, cette situation est le fait des circonstances historiques : les persécutions d'un côté, le césaro-papisme d'un autre, lui ont été funestes. De nos jours, de remarquables efforts ont été entrepris, mais ils ont abouti à des solutions très diverses : ainsi, le temple des Valangines<sup>1</sup>, avec son chœur assez étroit et éclairé par un jour mystérieux, présente de grandes qualités mais s'écarte, il faut bien le dire, du caractère réformé, qui demande l'unité d'espace. Avec l'octogone de Zurich-Seebach, nous tombons dans l'excès

<sup>1</sup> B. T. S. R., N° 21/1949.

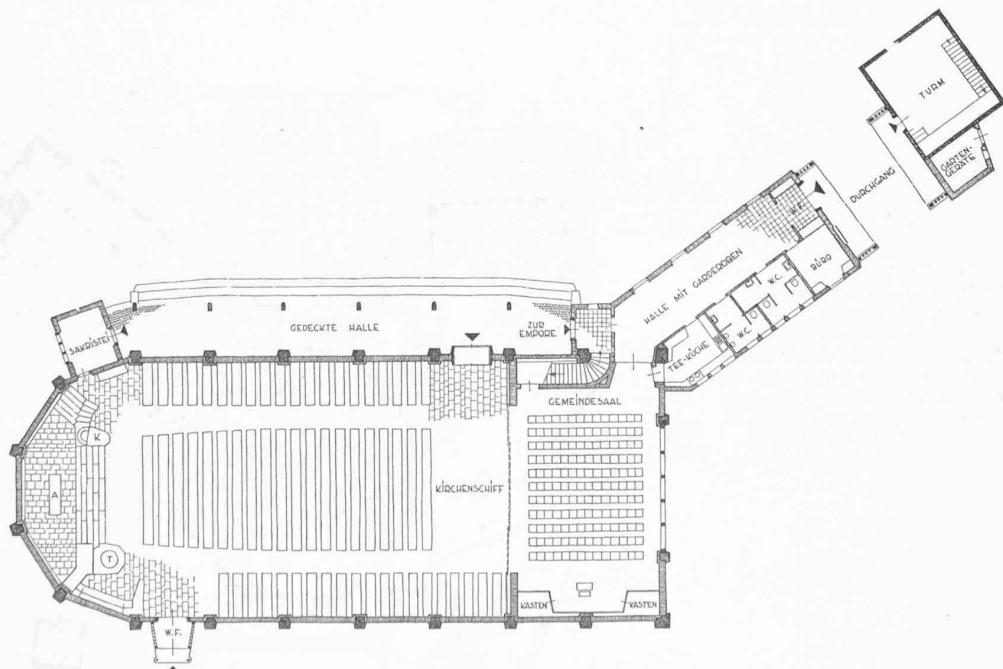
*L'époque contemporaine :*



Fig. 14 et 15.

Vue du chœur et plan de l'église « Auf der Steig », à Schaffhouse, œuvre remarquable construite en 1949 par les architectes Henne et Oechslin. Fresques de Paul Bodmer. La comparaison avec les figures 4 et 5 montrera la parenté de ce plan avec celui du XVII<sup>e</sup> siècle.

(Clichés « Schweizerische Bauzeitung »).



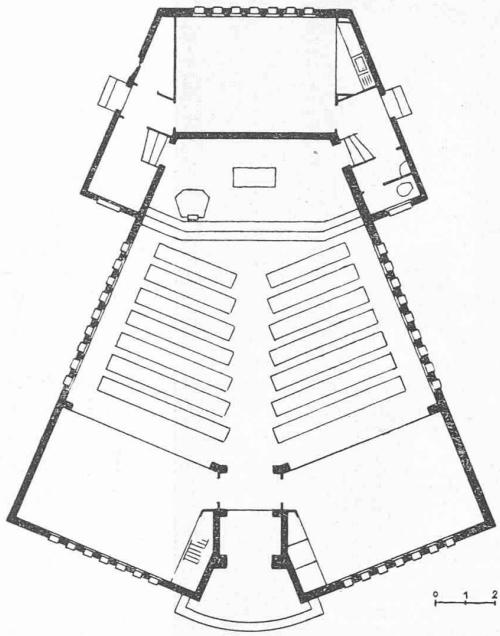
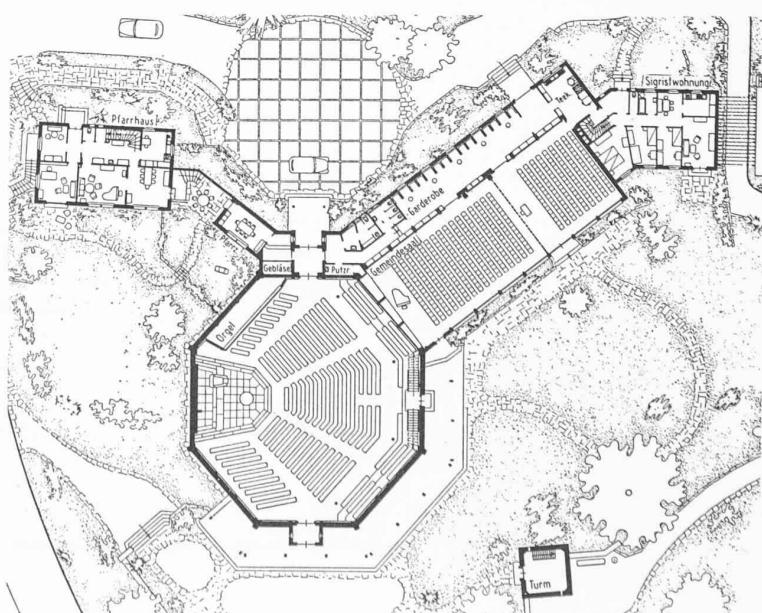


Fig. 16, 17 et 18. — Plan, vues extérieure et intérieure de la nouvelle chapelle de Malley (Lausanne). Pierre Margot, architecte. Le dégagement que donne l'allée centrale et la convergence des regards accentuent l'importance de l'élément sacramental, dans un chœur incorporé à la salle.

Fig. 19.

Eglise de Saint-Marc, à Zurich-Seebach  
(A. H. Steiner, architecte).

La disposition concentrique de l'assistance va jusqu'au vis-à-vis. L'objet de la convergence est le triple élément : croix, chaire, table de communion ronde, mis en évidence sur une partie surélevée correspondant à une sorte de chœur avançant vers le centre de la salle.



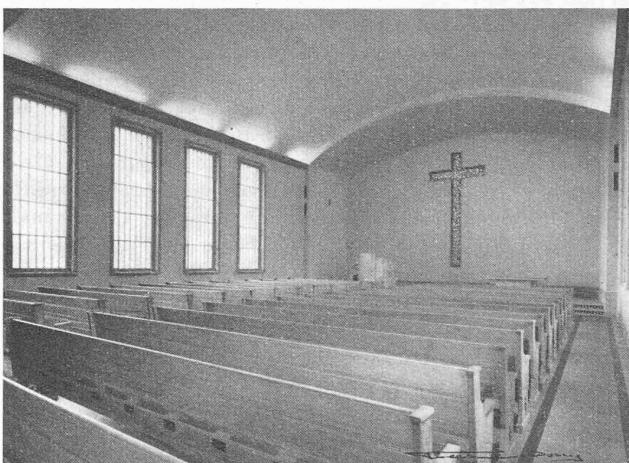
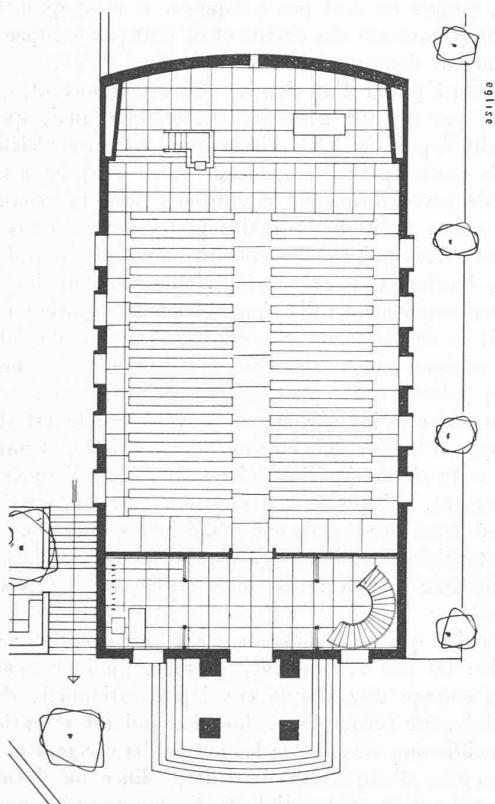
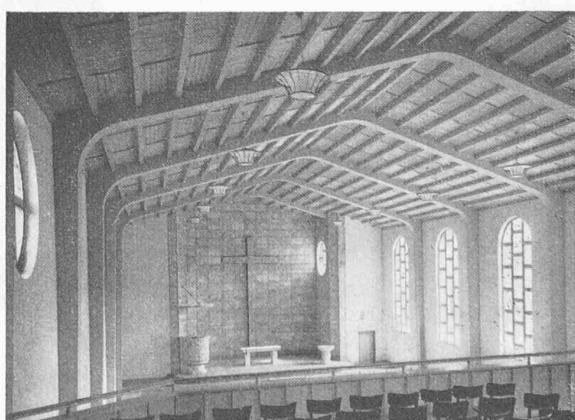


Fig. 20, 21 et 22. — Plan, vues extérieure et intérieure du temple de Saint-Marc, à Lausanne. P. Bonnard et Boy de la Tour, architectes. L'élément dominant est la croix inscrite dans le mur du fond du chœur.

Fig. 23.

Petruskirche, à Berne (M. Böhm, architecte).  
L'élément central en est la table surmontée de la croix.  
De part et d'autre : chaire et fonts baptismaux.

(Cliché Lignum).



contraire : un certain caractère de sectarisme résultant d'un groupement contenant une idée de limitation. A ces deux dangers s'ajoute l'indifférence de quelques théologiens : le culte étant rendu en esprit, disent-ils, le cadre, la forme de l'édifice ont peu d'importance. N'oublient-ils pas que la présence du temple est un témoignage, que son architecture et sa décoration peuvent être un des moyens d'expression du culte ?

En résumé, on voit que s'il n'existe pas d'unité de conception et de plan dans le temple protestant, il s'y trouve par contre des éléments caractéristiques constants : bancs, chaire, table de communion, orgue. Suivant l'importance que l'on donnera aux uns ou aux autres, on va déterminer le caractère de l'édifice et le parti de plan.

La disposition des bancs va dépendre de la forme que l'on veut donner à l'assistance, de l'accent que l'on veut mettre sur elle. Il en est de même de la position que vont occuper la table de communion et la chaire. On cherche fréquemment à réaliser une sorte d'équilibre entre ces deux éléments : l'un servant aux sacrements, l'autre à proclamer la Parole. Cependant, ces essais sont peu concluants, car le volume de la chaire, nécessairement élevée, ne peut pas être équilibré par une table de communion. D'autre part, il faut se demander si une chaire est vraiment symbole de la Parole. La chaire n'est pas autre chose que la place du prédicateur, et il faut renoncer à lui donner une valeur symbolique en elle-même. C'est pourquoi on a abandonné partout la chaire prépondérante centrée qui donne au lieu de culte un caractère de tribunal. A cet égard, il est intéressant de lire ce qu'écrit M. le pasteur Romane dans son ouvrage *La Prière des Mains*<sup>1</sup> : « La première place doit être donnée à la table sainte, située dans le chœur surélevé de quelques marches ; la table porte, ouvert, le grand livre de la parole de Dieu, cette Ecriture sainte qui signifie que c'est elle seule et elle tout entière qui est ici écoute et annoncée, cette parole écrite qui ne doit être ôtée

<sup>1</sup> (*Je sers*, Paris). On lira également avec intérêt ses articles contenus dans les fascicules 2 et 7 de la collection « Protestantisme » (même éditeur), consacrés au problème du protestantisme et des beaux-arts.

de la table que lorsqu'elle cède la place aux signes visibles du corps et du sang de Jésus-Christ. A ce livre, nous reconnaissions que nous sommes dans une église réformée... »

Cette première place étant donnée à la table sainte et à la Bible, l'orgue ne doit pas s'imposer. Il n'est qu'instrument d'accompagnement des chants et ne doit pas occuper la place qu'il aurait dans une salle de concerts.

Il reste à parler d'un dernier élément important, qui ne se justifie par aucune nécessité théologique, mais qui est si répandu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle qu'il est caractéristique du temple protestant : les galeries. Elles s'expliquent par le désir de placer beaucoup d'auditeurs dans la proximité du prédicateur, mais elles constituent un milieu défavorable à la sainte Cène puisqu'elles entraînent une division de l'assistance, d'autant plus accentuée qu'elles sont plus importantes proportionnellement ; division qui est la négation même de l'esprit de communauté. Sur ce point aussi, l'unanimité s'est faite, et dans aucune des œuvres contemporaines présentées ici, les galeries n'occupent une place importante.

Un autre point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que le temple doit être un espace unique, et non divisé. S'il y a un chœur (qu'il conviendrait mieux d'appeler abside simplement, puisque le mot chœur suggère un emplacement réservé à un clergé qui, par définition, n'existe pas dans le protestantisme), qu'il soit largement ouvert sur la nef, qu'il en constitue l'achèvement, mais qu'il n'en soit pas séparé, distinct.

Le point qui reste débattu, c'est la conception même du temple : les uns le conçoivent comme un instrument commode, comme une simple enveloppe rationnelle du culte, organisé pour accomplir sa fonction qui est essentiellement d'accueillir une assemblée ; les autres l'envisagent comme un des moyens d'expression du culte, édifice où l'atmosphère l'emporte sur la commodité et où l'homme n'occupe pas la première place, laquelle est donnée aux témoignages de la révélation (Bible, sacrements, croix). C'est aux paroisses, aux Eglises qu'il appartient d'ailleurs de trancher le débat, et non aux architectes.



Noé.  
Maquette d'un bas-relief  
de W. Vuilleumier.